

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

---

JURIDICTION SPÉCIALISÉE AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES - (N° 346)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CL31

présenté par  
M. Pradié, rapporteur

-----

### TITRE

Au titre de la proposition de loi, substituer aux mots :

« une juridiction spécialisée aux »

les mots :

« un pôle spécialisé dans les ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Modification du titre pour clarifier les modifications induites par la proposition de loi.